



SOUDEUR

FEMME/HOMME

Mon métier

Le soudeur réalise des travaux d'assemblage, d'installation, de modification et de maintenance des réseaux de tuyauterie ou de grands ensembles chaudronnés.

Le soudeur assemble, répare les pièces préparées par les tuyauteurs ou chaudronniers. Il met en oeuvre différents procédés de soudage (l'arc, par friction, laser, par faisceau d'électron, etc) car ces derniers varient en fonction de l'épaisseur des matériaux à souder et de la nature du métal utilisé. Les matériaux rencontrés sont le plus souvent en métal, mais aussi en matériaux composites.

Ces assemblages s'effectuent en atelier ou directement sur site et sont réalisés à partir de plans en 3D.

Le soudeur participe aux activités de montage/ assemblage/manutention avec le tuyauteur, soit pour monter à partir des plans d'ensemble les tronçons de caissons ou de tuyauteries préfabriqués en atelier, soit pour réaliser des interventions de modifications ou d'entretien sur les réseaux de tuyauteries existants. Le soudeur travaille principalement sur chantier (moins de 10% en atelier).

Conditions d'exercice et aptitudes

- . Disponibilité,
- . Mobilité sur les différentes centrales nucléaires,
- . Respect des règles de sécurité et de sûreté,
- . Capacité à travailler avec des machines complexes (cellules robotisées de soudage à l'arc ou les machines à souder par faisceau d'électrons),
- . Habilitations électriques et mécaniques,
- . Facilités dans l'utilisation des outils informatiques,
- . Aptitudes spécifiques selon les postes : travaux sous rayonnements ionisants, travaux en hauteur, travaux en espaces confinés, port d'équipements de protection individuelle spécifiques.

L'autorisation d'accès sur les Centres Nucléaires de Production d'Electricité (CNPE) est conditionnée par le résultat d'une enquête administrative et par la validation de formations spécifiques à l'environnement de travail (sûreté et radioprotection, sécurité et prévention des risques professionnels et assurance qualité).



Qualités requises

- Bonne aptitude manuelle,
- Capacité à bien communiquer et à analyser les risques liés à l'intervention,
- Rigueur, minutie, logique,
- Sens de l'organisation,
- Polyvalent,
- Esprit d'équipe,
- Attitude interrogative.

Rémunération

Elle est fixée à minima suivant la convention collective de l'employeur.

La disponibilité et la mobilité font l'objet de compléments de rémunération.

Le salaire brut mensuel (hors primes) est donné à titre indicatif.

- débutant de 1 600 € à 1 800 €.
- confirmé de 1 700 € à 2 500 €.

Formation et expérience

- CAP : Serrurerie, Métallerie, Réalisations industrielles en chaudronnerie ou soudage option B soudage,
- BAC professionnel : Technicien en Chaudronnerie Industrielle (TCI),
- BTS : Conception et Réalisation en Chaudronnerie Industrielle (CRCI),
- Mention Complémentaire (MC) : Technicien en soudage,
- Certificat EAPS de Spécialiste en soudage et construction soudée + diplôme International Welding Specialist (Centre Institut de Soudure),
- Des formations d'adaptation sont proposées par le service public de l'emploi pour les demandeurs d'emplois. Pour les salariés, des actions de formations continue sont également dispensées dans les entreprises (CQP, titre professionnel...).

Perspectives d'évolution

L'automatisation et l'évolution des procédés de soudage créent des besoins en techniciens qualifiés. Après quelques années d'expérience, évolution possible vers des postes de chef d'équipe ou de chef de chantier. Le soudeur expérimenté pourra évoluer vers un poste de technicien en soudage. Il pourra exercer en bureau des méthodes ou en atelier et pourra travailler sur des machines de soudage automatiques pilotées à distance.



Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site de l'Association Régionale des entreprises Prestataires de votre région.



www.gieatlantique.com (région Sud-Ouest)

www.gimest.com (région Est)

www.gipnordouest.com (région Nord-Ouest)

www.ifare.asso.fr (région Sud-Est)

www.peren-nucleaire.com (région Centre Val de Loire)

